

PROCES-VERBAUX

PREMIERE SEANCE

Lundi 6 novembre 2006, 9 h 40

Président : Dr F. ANTEZANA ARANÍBAR (Bolivie)

1. OUVERTURE DE LA SESSION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 1 de l'ordre du jour provisoire (document EB119/1)

Le PRESIDENT déclare ouverte la cent dix-neuvième session du Conseil exécutif et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. HOMMAGE A LA MEMOIRE DU DR BARRINGTON WINT

Le PRESIDENT rend hommage à l'action du Dr Barrington Wint, membre du Conseil désigné par la Jamaïque, qui est décédé en septembre 2006.

Le Conseil observe une minute de silence.

3. OUVERTURE DE LA SESSION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 1 de l'ordre du jour provisoire (document EB119/1) (reprise)

Le PRESIDENT souhaite spécialement la bienvenue à M. Dalley, nouveau membre désigné par la Jamaïque, à M. Gao Qiang, nouveau membre désigné par la Chine, à M. Takemi, nouveau membre désigné par le Japon, au Dr Khalfan, suppléant du Dr Haffadh (Bahreïn), ainsi qu'à M. Mihai, suppléant de M. Nicolaescu (Roumanie).

La présente session du Conseil a été convoquée suite à la résolution EB118.R2 adoptée le 30 mai 2006 intitulée « Examen de la question de l'accélération de la procédure à suivre pour l'élection du nouveau Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ». Conformément au paragraphe 4 de cette résolution, le seul point inscrit à l'ordre du jour provisoire de la session est le point « Directeur général », composé de deux points subsidiaires, à savoir « Désignation pour le poste » et « Projet de contrat ».

L'ordre du jour est adopté.¹

Le PRESIDENT, appelant l'attention du Conseil sur l'emploi du temps provisoire, rappelle que, conformément à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le point 2 « Directeur général », doit être examiné en séance ouverte et que des dispositions spéciales de sécurité ont été mises en place pour l'accès à la salle du Conseil pendant ces séances.

A la suite de consultations avec les Etats Membres qui ont proposé des candidats au poste de Directeur général, il a été convenu que, par souci d'harmonie, les candidats ne seront pas présents dans

¹ Voir p. 7.

la salle du Conseil pendant l'examen de la désignation. Il rappelle au Conseil les dispositions de l'article 7 de son Règlement intérieur et présente la procédure énoncée dans l'emploi du temps provisoire pour le reste de la session.

4. DIRECTEUR GENERAL : Point 2 de l'ordre du jour

Désignation pour le poste : Point 2.1 de l'ordre du jour (document EB119/INF.DOC./1)

Le Conseil se réunit en séance ouverte.

La séance est levée à 11 h 30.

DEUXIEME SEANCE

Lundi 6 novembre 2006, 13 heures

Président : Dr F. ANTEZANA ARANÍBAR (Bolivie)

DIRECTEUR GENERAL : Point 2 de l'ordre du jour (suite)

Désignation pour le poste : Point 2.1 de l'ordre du jour (document EB119/INF.DOC./1) (suite)

**Le Conseil se réunit en séance ouverte de 13 heures à 16 h 35,
avant de reprendre ses travaux en séance publique.**

Le PRÉSIDENT, annonçant le résultat de la séance ouverte au cours de laquelle le Conseil exécutif a établi une liste restreinte de cinq candidats à la désignation pour le poste de Directeur général, dit qu'il est tout à l'honneur de l'Organisation que le poste ait attiré la candidature de tant de personnalités éminentes et d'une grande compétence ; le niveau exceptionnel des candidats a rendu très difficile l'établissement de la liste restreinte. Le Président donne lecture des noms figurant sur la liste restreinte dans l'ordre alphabétique :

Dr Kazem Behbehani
Dr Margaret Chan
Dr Julio Frenk
Dr Shigeru Omi
Mme Elena Salgado Méndez.

La séance est levée à 16 h 45.

TROISIEME SEANCE

Mardi 7 novembre 2006, 9 h 10

Président : Dr F. ANTEZANA ARANÍBAR (Bolivie)

DIRECTEUR GENERAL : Point 2 de l'ordre du jour (suite)

Désignation pour le poste : Point 2.1 de l'ordre du jour (document EB119/INF.DOC./1) (suite)

Le Conseil se réunit en séance ouverte.

La séance est levée à 13 heures.

QUATRIEME SEANCE

Mardi 7 novembre 2006, 14 h 15

Président : Dr F. ANTEZANA ARANÍBAR (Bolivie)

DIRECTEUR GENERAL : Point 2 de l'ordre du jour (suite)

Désignation pour le poste : Point 2.1 de l'ordre du jour (document EB119/INF.DOC./1) (suite)

Le Conseil se réunit en séance ouverte.

La séance est levée à 17 h 30.

CINQUIEME SEANCE

Mercredi 8 novembre 2006, 9 h 30

Président : Dr F. ANTEZANA ARANÍBAR (Bolivie)

1. DIRECTEUR GENERAL : Point 2 de l'ordre du jour (suite)

Désignation pour le poste : Point 2.1 de l'ordre du jour (document EB119/INF.DOC./1) (suite)

**Le Conseil se réunit en séance ouverte de 9 h 30 à 11 h 55,
avant de reprendre ses travaux en séance publique.**

Le PRESIDENT annonce avec émotion et fierté que le Conseil désigne le Dr Margaret Chan pour le poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. Les séances des trois derniers jours seront sans aucun doute considérées par l'ensemble des participants comme revêtant un caractère historique. Elles ont marqué un nouveau départ pour l'Organisation dans ses activités du XXI^e siècle, avec tous les défis que cela suppose, non seulement sur le plan économique et politique face à la mondialisation et aux conflits internationaux, mais aussi quant à la nécessité de faire passer le message d'une Organisation dévouée à la cause de la paix, de la santé et du bien-être.

Alors que la presse a parfois laissé entendre que les organes directeurs étaient motivés par des considérations autres que strictement éthiques, il faut féliciter les membres du Conseil d'avoir accompli leur tâche consciencieusement, de la façon la plus honorable possible et dans le plus grand respect de l'éthique.

Au nom du Conseil exécutif, le Président félicite le Dr Chan de sa désignation.

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM félicite le Dr Chan de sa désignation. Elle associe des compétences techniques, une expérience de gestionnaire, des qualités de direction et des compétences sociales, ce qui lui permettra sans aucun doute de reprendre le flambeau de ses prédécesseurs.

Le Directeur général par intérim remercie le Président d'avoir dirigé les débats du Conseil de façon si efficace et il exprime ses remerciements à l'ensemble des candidats. Des candidatures d'un tel niveau de qualité témoignent clairement du grand intérêt que suscite l'OMS ainsi que de l'importance que revêt l'Organisation.

Chaque Directeur général apporte une touche personnelle à l'Organisation tout en poursuivant sur la lancée des résultats obtenus dans le passé. Un nouveau chapitre de l'histoire de l'OMS est sur le point de s'ouvrir. L'Organisation se trouve dans une position de force sans précédent. Jamais auparavant l'appui en faveur de la santé et l'intérêt qu'elle suscite n'ont été si marqués au niveau mondial comme au niveau local, du point de vue financier et politique et sur le plan des connaissances techniques.

Servir l'Organisation en tant que Directeur général par intérim au cours des derniers mois a été un honneur et un privilège et le Directeur général par intérim exprime au Conseil sa reconnaissance pour les remerciements qu'il lui a exprimés dans la résolution EB119.R4. Il a fait de son mieux, mais il lui aurait été impossible d'assumer sa tâche sans l'appui de l'ensemble du personnel de l'OMS et sans la confiance que le Dr Lee avait su générer au sein du personnel.

Le Directeur général par intérim a fait trois promesses en assumant ses fonctions : veiller à ce que la procédure d'élection se déroule de façon harmonieuse et efficace ; maintenir l'élan de l'action

de l'Organisation sur le plan technique ; et poursuivre les réformes gestionnaires dont il a été spécifiquement chargé. Beaucoup a été fait au cours des derniers mois ; l'Organisation ne s'est pas arrêtée, elle est restée forte ; pourtant, il reste beaucoup à faire. Il assure le Directeur général désigné de tout son appui pour assurer une transition harmonieuse.

A la demande du PRESIDENT, le Dr SAHELI (Jamahiriya arabe libyenne), Rapporteur, donne lecture de la résolution ci-après sur la proposition pour le poste de Directeur général adopté par le Conseil en séance ouverte :¹

Le Conseil exécutif

1. PROPOSE, conformément à l'article 31 de la Constitution, le Dr Margaret Chan pour occuper le poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ;
2. SOUMET cette proposition à l'Assemblée mondiale de la Santé à sa première session extraordinaire.

Projet de contrat : Point 2.2 de l'ordre du jour (document EB119/2)

A la demande du PRESIDENT, le Dr SAHELI (Jamahiriya arabe libyenne), Rapporteur, donne lecture de la résolution ci-après sur le projet de contrat du Directeur général adoptée par le Conseil en séance ouverte :²

Le Conseil exécutif,

Conformément aux dispositions de l'article 109 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé ;

1. SOUMET à l'Assemblée mondiale de la Santé, à sa première session extraordinaire, le projet de contrat ci-annexé fixant les conditions et modalités d'engagement du Directeur général ;
2. RECOMMANDE à l'Assemblée mondiale de la Santé, à sa première session extraordinaire, d'adopter la résolution suivante :

L'Assemblée mondiale de la Santé, à sa première session extraordinaire,

I

Conformément à l'article 31 de la Constitution et à l'article 109 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé ;

APPROUVE le contrat fixant les conditions et modalités d'engagement, le traitement et les autres émoluments attachés à la fonction de Directeur général ;

SUSPEND, en application de l'article 122 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'article 108 dudit Règlement en ce qui concerne la durée du mandat du Directeur général, aux fins de déterminer la durée du mandat du Dr Margaret Chan ;

DECIDE que le mandat du Dr Margaret Chan prendra effet le 4 janvier 2007 et se terminera le 30 juin 2012 ;

II

Conformément à l'article 112 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé ;

AUTORISE le Président de la première session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé à signer ce contrat au nom de l'Organisation.

¹ Résolution EB119.R1.

² Résolution EB119.R2.

Le PRESIDENT fait observer que le projet de contrat dont il est question est repris du document EB119/2. Comme indiqué dans ce document, le choix de la candidate désignée concernant les droits à pension sera déterminé et porté à la connaissance de l'Assemblée de la Santé à sa première session extraordinaire pour qu'elle prenne une décision lorsqu'elle adoptera le contrat du Directeur général.

A la demande du PRESIDENT, le Dr SAHELI (Jamahiriya arabe libyenne), Rapporteur, donne lecture d'une nouvelle résolution intitulée « Reconnaissance de la contribution de feu le Dr Jong-wook Lee à l'action de l'OMS » adoptée par le Conseil en séance ouverte :¹

Le Conseil exécutif,
Tenant à rendre hommage au Dr Jong-wook Lee pour les services qu'il a rendus à l'Organisation mondiale de la Santé ;
RECOMMANDE à l'Assemblée mondiale de la Santé, à sa session extraordinaire, d'adopter la résolution suivante :
L'Assemblée mondiale de la Santé, à sa session extraordinaire,
Se remémorant le décès du Dr Jong-wook Lee, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ;
Rendant hommage à son esprit de sacrifice, à son dévouement, à ses compétences professionnelles et à la passion avec laquelle il relevait tous les défis auxquels il était confronté ;
Sensible aux efforts qu'il a déployés pour combattre la maladie dans le monde, et surtout pour assurer dès 2005 un traitement antirétroviral à trois millions de personnes vivant avec le VIH/sida et pour éradiquer la poliomyélite ;
Saluant son engagement en faveur de la mission de l'OMS d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ;
Rappelant que le Centre d'information sanitaire stratégique au Siège a été dédié à sa mémoire en reconnaissance de son action en faveur de la surveillance mondiale des maladies et qu'il porte son nom ;
RECONNAIT la contribution inestimable apportée par le Dr Jong-wook Lee à l'action de l'OMS.

M. CHOI Hyuck (République de Corée),² s'exprimant au nom de la famille du Dr Lee, exprime ses remerciements sincères au Président pour avoir pris l'initiative de commémorer la contribution du Dr Lee. Le Dr Lee aurait certainement dit que ses réalisations n'auraient pas été possibles sans l'étroite coopération et le ferme appui des Etats Membres. M. Choi remercie donc tous les Etats Membres du soutien actif apporté au Dr Lee pendant son mandat.

Le Dr Lee s'est consacré à la lutte contre le VIH/sida par le biais de son initiative « 3 millions d'ici 2005 » ainsi qu'à l'éradication de la poliomyélite. Il s'est engagé à renforcer la préparation contre la menace de grippe aviaire, ainsi qu'à mener à bien la révision du Règlement sanitaire international, et il s'est efforcé d'améliorer la santé dans le monde entier. La meilleure façon d'honorer la mémoire de ce grand homme est de poursuivre son action.

M. Choi félicite chaleureusement le Dr Chan dont il est sûr qu'elle apportera une grande contribution à l'activité de l'OMS visant à promouvoir la santé dans le monde et à prévenir la maladie. La contribution du Dr Lee sera ressentie non seulement dans ses initiatives majeures, mais aussi dans les petites choses qui touchent le cœur des gens, comme la plantation d'arbres commémoratifs au Siège de l'OMS. Le Gouvernement de la République de Corée envisage avec satisfaction de pouvoir, aux côtés du nouveau Directeur général, planter un arbre à la mémoire du Dr Lee afin de rappeler le passé et d'inaugurer une ère nouvelle pour l'OMS.

¹ Résolution EB119.R3.

² Participant aux travaux du Conseil exécutif en vertu de l'article 3 de son Règlement intérieur.

Le Dr RASA' (Yémen),¹ s'exprimant au nom des pays arabes, souscrit à la déclaration du représentant de la République de Corée, félicite chaleureusement le Dr Chan de sa désignation et remercie le Président de la façon dont il a dirigé les débats du Conseil. Il exprime l'espoir de voir le Dr Chan poursuivre sur la voie tracée par le Dr Lee et continuer son oeuvre.

A la demande du PRESIDENT, le Dr SAHELI (Jamahiriya arabe libyenne), Rapporteur, donne lecture d'une résolution intitulée « Expression de gratitude au Directeur général par intérim » adoptée par le Conseil en séance ouverte :²

Le Conseil exécutif,

A l'occasion de la désignation d'une personne pour le poste de Directeur général ;

Louant les efforts remarquables accomplis par le Directeur général par intérim, le Dr Anders Nordström, pour assurer la poursuite de l'action et des activités de l'OMS après le décès inopiné du Dr Jong-wook Lee cette année, et en particulier pour faciliter la mise en oeuvre de la résolution EB118.R2 sur l'accélération de la procédure à suivre pour l'élection du prochain Directeur général ;

EXPRIME au Dr Anders Nordström sa gratitude pour la contribution qu'il a apportée à l'Organisation et l'engagement dont il a fait preuve en faveur de son action sanitaire mondiale.

Le PRESIDENT relève que, dans sa résolution, le Conseil a tenu à reconnaître la façon dont le Dr Nordström avait assumé la responsabilité de la période de transition entre le décès inopiné du Dr Lee et la désignation du Dr Chan. Il remercie le Dr Nordström au nom du Conseil. Accueillant chaleureusement le Dr Chan, il l'invite à prendre la parole.

Le Dr CHAN se dit très honorée par le vote de confiance du Conseil. Le Conseil a eu un choix difficile à effectuer : elle-même n'était qu'une des candidates sur une liste comprenant certaines des personnalités les plus en vue dans le domaine de la santé publique. Ces personnes sont ses collègues, et elle espère pouvoir collaborer avec elles dans le but commun d'améliorer la santé dans le monde.

Elle est consciente de l'honneur qui lui est fait personnellement, mais aussi de la grande responsabilité qui lui est confiée, une responsabilité qu'elle ne saurait prendre à la légère. Mais c'est aussi pour elle un moment de réflexion et de respect. Le Conseil s'est réuni en raison du décès inopiné du Dr Jong-wook Lee. Mais il s'est aussi réuni à la suite de millions d'autres décès inopinés. Et l'initiative « 3 millions d'ici 2005 », qui restera liée à jamais au Dr Lee, a justement été conçue pour éviter le plus grand nombre possible de décès inopinés.

Si sa désignation est confirmée par l'Assemblée de la Santé, le Dr Chan a l'intention de poursuivre sur la voie tracée par le Dr Lee et ses prédécesseurs. Elle a déjà exposé aux membres du Conseil sa conception de l'avenir de l'OMS, les priorités qu'elle souhaite introduire, le bagage qui est le sien et l'expérience dont elle jouit. Elle a pris l'engagement de servir les Etats Membres et elle le fera avec passion et humilité, résolue à obtenir des résultats en matière de santé. Les moyens d'y parvenir existent, il faut simplement faire preuve de choix judicieux en matière de planification et de fixation des priorités et faire preuve de bon sens dans l'exécution des tâches. Le Dr Chan assure le Conseil qu'elle travaillera sans relâche, sans perdre de vue les buts choisis d'un commun accord et en restant à l'écoute de chacun, son coeur entièrement dévoué aux populations de tous les pays.

M. GAO Qiang (Chine), prenant la parole au nom de son Gouvernement, exprime ses sincères félicitations au Dr Chan. Son talent, son courage et son dévouement à la cause de la santé lui ont permis d'obtenir l'appui des membres du Conseil auxquels il exprime sa reconnaissance. Le Dr Chan

¹ Participant aux travaux du Conseil exécutif en vertu de l'article 3 de son Règlement intérieur.

² Résolution EB119.R4.

honorer ses engagements et servira la cause de la santé de tous les peuples. Le Gouvernement chinois renforcera sa coopération avec tous les Etats Membres et avec le Secrétariat afin de promouvoir une meilleure santé publique dans le monde entier.

La tâche du Directeur général de l'OMS n'est pas une tâche facile. Les questions de santé publique touchent non seulement l'économie nationale de chaque pays, mais également l'économie et le développement social au niveau mondial. Ces dernières années, le VIH/sida, la grippe aviaire et d'autres maladies ont constitué des menaces croissantes pour l'humanité. Tous les candidats se sont montrés résolus à relever courageusement ces défis et ce courage doit inciter tous les Etats Membres à améliorer la santé publique sur leur territoire. M. Gao remercie les candidats, le Président pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les débats et le Secrétariat pour les efforts intenses qu'il a déployés.

Le Dr KAKAR (Afghanistan) dit qu'au début de la procédure de désignation du Directeur général, il craignait que des considérations politiques ne l'emportent. La procédure arrivant à son terme, il est fier, en tant que membre du Conseil, de constater la façon irréprochable dont l'OMS l'a conduite. Le Dr Kakar félicite l'Organisation, et tout spécialement le Directeur général par intérim, d'avoir mené cette procédure de façon si avisée, ainsi que le Président pour son approche éthique. Il est convaincu que le meilleur candidat a été choisi et il félicite le Dr Chan de sa désignation.

Le Dr AL-SHAMMARI (Iraq) remercie le Président pour la façon dont il a mené les débats et félicite le Dr Chan dont l'expertise et la sagesse constituent de bonnes garanties pour l'avenir de l'OMS. Il demande instamment au Dr Chan de vouer une attention particulière aux pays pauvres, tels que le sien, qui sont confrontés à des destructions et à de grandes souffrances.

M. TAKEMI (Japon) exprime ses félicitations chaleureuses au Dr Chan. Le Japon soutiendra ses initiatives visant à améliorer la santé de tous les peuples du monde.

Mme SOUKATE (Tchad)¹ reconnaît la qualité de tous les candidats et rend hommage à leur sens du fair-play. En tant que femme, elle se dit que le Dr Chan a une responsabilité particulièrement lourde à assumer. Les femmes font partie des groupes les plus vulnérables dans le monde. Bien souvent elles n'ont pas accès à l'eau potable, et au Tchad par exemple la mortalité infantile et la mortalité maternelle augmentent dans un contexte particulièrement difficile de conflit. Mme Soukate invite le Dr Chan à vouer une attention particulière aux pays tels que le sien : en tant que femme elle verra peut-être ce que les hommes ne voient pas. Elle lui souhaite plein succès dans l'exercice de sa lourde tâche.

Le Dr SUWIT WIBULPOLPRASERT (Thaïlande) dit que la transparence et le sens des responsabilités dont elle a fait preuve au cours des trois derniers jours ont sensiblement augmenté le crédit accordé à l'OMS, et les décisions équitables prises par le Président et la sagesse qui a caractérisé sa direction des débats vont dans le même sens. Il félicite le Dr Chan qui a reçu une distinction de la Thaïlande pour les succès obtenus dans la lutte contre la grippe aviaire à Hong Kong en 1998. Son engagement à oeuvrer étroitement et de manière constructive avec les autres candidats, tous d'éminentes personnalités dans le monde de la santé publique, témoigne de sa largeur de vue. Il faut espérer qu'à l'avenir, les relations entre l'OMS et tous les partenariats de la santé mondiale, qui sont actuellement lancés, seront améliorées et entraîneront de nouveaux progrès.

Le Dr PHOOKO (Lesotho), au moment où la procédure de désignation du nouveau Directeur général arrive à son terme sans heurts, tient à exprimer sa reconnaissance pour le travail de fond effectué par le Directeur général par intérim et ses collaborateurs au Secrétariat et pour la façon remarquable dont le Président a dirigé les débats. Le Dr Phooko félicite le Dr Chan de sa victoire au

¹ Participant aux travaux du Conseil exécutif en vertu de l'article 3 de son Règlement intérieur.

terme de cette procédure très disputée et rend hommage aux autres candidats. Il souhaite au Dr Chan et à l'OMS un avenir favorable et prospère.

M. BAILÓN (Mexique) exprime les félicitations sincères de son Gouvernement au Dr Chan pour sa désignation. Le Mexique continuera de collaborer étroitement avec l'Organisation sous sa direction. Le Gouvernement mexicain remercie les pays qui ont soutenu la candidature du Dr Frenk dont il est extrêmement fier.

M. DALLEY (Jamaïque) rappelle l'appel lancé par sa délégation en mai 2006 en vue d'accélérer la procédure d'élection d'un nouveau Directeur général.¹ Il remercie le Directeur général par intérim et ses collaborateurs de la façon dont l'Organisation a poursuivi ses travaux pendant les mois qui ont suivi le décès du Dr Lee et exprime ses remerciements sincères à tous les candidats. Le dernier tour de scrutin en particulier a démontré le niveau d'intégrité de l'OMS.

Il félicite chaleureusement le Dr Chan de sa désignation. Le monde attend son entrée en fonctions et la Région des Amériques attend avec plaisir sa première visite.

Le Dr TANGI (Tonga), s'exprimant au nom des petits Etats Membres, félicite le Directeur général par intérim et ses collaborateurs pour l'efficacité de la préparation et de la tenue des séances. Le Président mérite lui aussi des remerciements pour la façon dont il a conduit les débats. Le Dr Tangi rend hommage à tous les candidats, félicite le Dr Margaret Chan pour sa désignation et l'assure de l'appui de son pays dans l'accomplissement de son importante tâche.

Le Dr SHANGULA (Namibie) remercie le Président pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les débats, félicite le Dr Chan de sa désignation et exprime sa reconnaissance aux autres candidats qui ont rendu la procédure de désignation si intéressante.

M. ABDULLA (Bahreïn), le Dr SADRIZADEH (République islamique d'Iran) et M. AL-SAIF (Koweït) expriment eux aussi leur satisfaction du bon déroulement de la procédure, félicitent le Dr Chan de sa désignation au poste de Directeur général, se disent confiants quant à ses compétences et lui souhaitent plein succès dans ses fonctions.

Le Dr JEAN LOUIS (Madagascar) dit que le Dr Lee aurait été heureux de constater que l'honneur de l'OMS et son propre héritage ont été respectés tout au long de la procédure de désignation de son successeur. L'Organisation a démontré qu'elle représente une grande famille unie. Il félicite tous les candidats. Avec le Dr Chan comme Directeur général, la grande famille de l'OMS deviendra certainement plus unie encore.

Mme HALTON (Australie) rend hommage à l'action du Dr Lee. L'OMS vient de traverser un terrain non balisé dans une période difficile, et son action témoigne de la force de l'Organisation et de sa bonne gouvernance. Le Secrétariat, sous la direction du Directeur général par intérim, a accompli un travail remarquable et le Président a également fait preuve d'un grand savoir-faire en permettant au Conseil d'accomplir son travail avec succès dans les délais prévus. Le fait que l'Organisation ait attiré tant d'excellents candidats prêts à s'atteler à une tâche aussi difficile signifie qu'elle a de bonnes chances de réussir dans son entreprise. Pourtant moins de 10 % des membres du Conseil sont des femmes, sans compter, comme le représentant du Tchad l'a fait observer, que les femmes et les enfants sont parmi les personnes les plus désavantagées du point de vue des conditions de santé. Mme Halton félicite le Dr Chan de sa désignation et lui demande instamment de concentrer son action sur la santé pour tous et en particulier sur les femmes et les enfants qui figurent parmi les groupes les plus vulnérables.

¹ Document EBSS-EB118/2006/REC/1, procès-verbal de la session extraordinaire.

Le DIRECTEUR REGIONAL POUR L'EUROPE, s'exprimant au nom de l'ensemble des Directeurs régionaux et du personnel à tous les niveaux et dans toutes les zones géographiques de l'Organisation, félicite le Dr Chan de sa désignation, l'assure de son soutien inconditionnel. Il exprime ses remerciements au Directeur général par intérim pour l'esprit d'ouverture dont il a fait preuve envers les Régions.

2. CLOTURE DE LA SESSION : Point 3 de l'ordre du jour

Après les remerciements d'usage, le PRESIDENT déclare la session close.

La séance est levée à 13 h 5.
